Mairie de
SABARAT
Ariège - Pyrénées
Occitanie

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° DE_028_2026
Séance du 05 juin 2026

Membres en exercice : 11 **Présents : 7** **Absents : 1** **Représentés : 3** **Votants : 10** **Pour : 10** **Contre : 0** **Abstentions : 0**	Le *cinq juin deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Sabarat, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Laurent MILHORAT* **Présents :** Laurent MILHORAT, Patricia BARRE, Michel VERGE, Frédéric JOURDAN, Agnes BAQUIE, Jean-Philippe LAC, William ESQUIROL **Représentés :** Carole LACANAL représentée par William ESQUIROL, Didier REY représenté par Patricia BARRE, Stéphanie BRIERE représentée par Laurent MILHORAT **Absents :** Jean-François THEUILLON **Secrétaire de séance :** Patricia BARRE **Date de la convocation :** 29 mai 2026

Objet : Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le vendredi 5 juin 2026 à 18 heures 30,
Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;
M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
- Mme BARRE Patricia ;
- M. VERGE Michel ;
- M. ESQUIROL William ;
- M. LAC Jean-Philippe.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué :

Les candidatures enregistrées (individuelles ou groupées) :
- M. MILHORAT Laurent

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote, au scrutin secret majoritaire à deux tours. Nul n'est élu délégué ou suppléant au premier tour s'il n'a réuni la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Date de transmission de l'acte: 25/09/2026
Date de reception de l'AR: 25/09/2026

009-210902532-DE_028_2026-DE
A G E D I

Ont obtenu :
- M. MILHORAT Laurent : 10 voix

M. MILHORAT Laurent ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants :

Les candidatures enregistrées (individuelles ou groupées) :
- Mme LACANAL Carole ;
- M. REY Didier ;
- M. JOURDAN Frédéric.

Après enregistrement de(la) ou des candidatures, il est procédé au vote, scrutin secret majoritaire à deux tours.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :
- Mme LACANAL Carole : 10 voix
- M. REY Didier : 10 voix
- M. JOURDAN Frédéric : 10 voix

- Mme LACANAL Carole ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales ;
- M. REY Didier ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales ;
- M. JOURDAN Frédéric ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

A Sabarat, le 05 juin 2026

Le Secrétaire de Séance,
Patricia BARRE

Le Maire,
Laurent MILHORAT

MAIRIE DE SABARAT * 09350 (Ariège)

Le maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le 9 JUIN 2026
après dépôt en Sous-préfecture le 9 JUIN 2026
après publication ou notification le 9 JUIN 2026

Date de transmission de l'acte: 25/09/2026
Date de reception de l'AR: 25/09/2026

009-210902532-DE_028_2026-DE
A G E D I